Le Haut Conseil pour le climat mouche le gouvernement

Dans son nouveau rapport annuel, le Haut Conseil pour le climat estime que les politiques publiques françaises ne sont toujours pas à la hauteur de l'urgence climatique et sont socialement injustes. Le rythme de baisse des émissions du pays doit presque doubler.

Mediapart Mickaël Correia le 28 juin 2023
https://www.mediapart.fr/journal/ecologie/280623/le-haut-conseil-pour-le-climat-mouche-le-gouvernement?utm_source=global&utm_medium=social&utm_campaign=SharingApp&xtor=CS3-5

C'est le thermomètre de l'action publique française en matière climatique. Le Haut Conseil pour le climat (HCC), organisme indépendant placé auprès des services du premier ministre, a publié mercredi 28 juin au soir son cinquième rapport annuel intitulé « Acter l'urgence, engager les moyens ».

Après une année 2022 qui a été la plus chaude enregistrée en France depuis 1900, et l'annonce par le gouvernement d'un plan sobriété l'été dernier, l'étude de la vigie française du climat était particulièrement attendue.

« Le changement climatique dû à l'influence humaine a entraîné des impacts graves en France en 2022 pour les personnes, les activités économiques, les infrastructures et les écosystèmes, souligne la climatologue franco-canadienne Corinne Le Quéré, présidente du HCC. *Ces impacts ont nécessité des mesures d'urgence d'un niveau exceptionnel, excédant la capacité de prévention des risques et de gestion de crise actuelle. »*

Les trois quarts de la France métropolitaine ont subi durant l'été 2022 une sécheresse des sols superficiels hors norme. La production agricole a observé des baisses de rendement allant jusqu'à 30 % pour certaines filières. Et les trois vagues de chaleur estivales ont induit plus de 2 816 décès en excès en 2022.

Selon les conclusions du HCC, la France est particulièrement exposée aux conséquences du réchauffement planétaire mais n'est pas prête à y faire face. *« Les années extrêmes du type de 2022 deviennent de plus en plus fréquentes, et vont encore s'intensifier tant qu'un renforcement de l'action climatique en France et au niveau mondial ne sera pas effectif »*, alerte l'organisme indépendant.

Des baisses d'émissions insuffisantes

Côté action climatique, l'organisme note que la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la France se poursuit : elles ont diminué de 2,7 % en 2022 par rapport à 2021. De fortes baisses des rejets de CO_2 ont été relevées dans le bâtiment et l'industrie. Mais elles ont été contrebalancées par des hausses dans les transports et l'énergie.

Cette baisse des émissions résulte en partie de facteurs conjoncturels, notamment un hiver doux, mais aussi de *« mesures de sobriété en réponse à la hausse des prix de l'énergie et au plan de sobriété du gouvernement »*, indique le HCC.

Toutefois, le rapport insiste sur le fait que *« le rythme de baisse doit presque doubler »* pour atteindre les objectifs de 2030.

À noter que cette année, le HCC a établi une nouvelle méthode d'évaluation des politiques climatiques lui permettant de mieux suivre leur déploiement, en se penchant entre autres sur les freins et leviers ou la dimension sociale de l'action publique.

À lire aussi Comment la Macronie a repris en main la vigie française pour le climat 24 janvier 2023

Cette façon de travailler novatrice est à appréhender au regard du rapport annuel 2022 du HCC, produit non sans turbulences. En effet, des expert·es de l'organisme avaient signalé l'an dernier des souffrances au travail et une reprise en main de l'institution par un nouveau directeur proche d'Emmanuel Macron, ayant entraîné, selon des témoignages recueillis par Mediapart, la suppression de pans entiers du rapport.

D'après la nouvelle grille d'analyse du HCC, l'État doit mobiliser d'ici à 2030 environ 30 milliards d'euros supplémentaires pour répondre à la menace climatique.

L'organisme appelle à des transformations structurelles de l'économie, tant sur les plans fiscaux qu'industriels, car, selon lui, *« le cadre d'action des politiques publiques pour le climat se construit, sans pour l'heure être accompagné d'une politique économique d'ampleur permettant de déclencher l'accélération nécessaire »*.

C'est que le défi à relever reste de taille : le rythme de baisse des émissions doit par exemple être multiplié par un facteur 3,5 à 5 dans le secteur des transports. Et actuellement, la consommation de carburant des voitures à essence croît, du fait de la hausse du poids des véhicules, tandis que leur électrification est encore trop lente.

Des forêts qui absorbent moins de carbone

Deux points d'alerte sont particulièrement saillants dans l'étude 2023 du HCC. Premièrement, *« les politiques climatiques actuelles pèsent davantage sur les ménages modestes »*, avise Corinne Le Quéré, qui plus est dans un contexte de forte inflation.

Les politiques de soutien à l'achat de voitures peu polluantes bénéficient pour l'instant en grande partie aux ménages les plus aisés. *Idem* dans le domaine du logement, où le bouclier tarifaire sur le gaz et sur l'électricité a davantage favorisé les ménages plus riches.

Deuxièmement, les puits de carbone naturels, c'est-à-dire les écosystèmes qui absorbent une partie du CO_2 émis dans l'atmosphère, sont en mauvaise santé.

Avec les dérèglements climatiques, la baisse de la productivité de la forêt, la mortalité croissante des arbres, les impacts des mégafeux et des sécheresses réduisent le potentiel de capture des gaz à effet de serre par les massifs forestiers ou les prairies. Au point que la France devra revoir ses calculs pour pouvoir atteindre d'ici à 2050 la neutralité carbone.

En somme, la route demeure longue pour la France, alors que le changement climatique s'accélère et que la pression judiciaire s'accentue contre le gouvernement.

L'État français a déjà été condamné par deux fois en justice pour son inaction climatique, et le 10 mai dernier, le Conseil d'État a de nouveau sommé le gouvernement de prendre des mesures d'ici à juin 2024 pour respecter ses engagements climatiques.

Quant à la loi de programmation quinquennale énergie-climat prévue au second semestre 2023 pour, selon le gouvernement, *« initier une décennie de transition »*, le HCC rappelle dans son rapport que *« ses arbitrages sont toujours attendus »*.